

Évolutions monétaires à Saint-Pierre-et-Miquelon au 31 mars 2014

ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Selon les perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds monétaire international en avril 2014, la croissance mondiale s'est accélérée au deuxième semestre 2013 pour atteindre 3,6 %, soit une hausse marquée par rapport aux 2,6 % enregistrés lors du semestre précédent. Cette accélération provient, pour majeure partie, des pays avancés, tandis que la croissance des pays émergents n'a progressé que modestement. Toujours selon le FMI, l'économie mondiale devrait s'affermir pour atteindre 3,6 % sur l'ensemble de l'année 2014 (après 3 % en 2013, + 3,2 % en 2012 et +3,9 % en 2011).

Dans la zone euro, la croissance est en hausse au premier trimestre 2014, avec un PIB qui augmente de 0,2 %. Après une progression de 0,2 % au quatrième trimestre 2013, le PIB français est stable (+0,0 %) au premier trimestre 2014. Cette stabilité s'explique principalement par la légère augmentation de la production (la production totale de biens et services croît de 0,2 %) alors que la consommation se replie (les dépenses de consommation des ménages reculent de 0,5 %) et que le solde extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,2 point).

Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de 10 points de base à 0,15 %, le taux de la facilité de prêt marginal de 35 points de base à 0,40 % et le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,10 % (soit un taux négatif). Ces baisses de taux sont accompagnées d'un ensemble d'autres mesures visant à soutenir l'économie réelle et à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a indiqué que : « Prises dans leur ensemble, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2 %. (...) S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. (...) De plus, si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie. Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation. ».

DES INDICATEURS FINANCIERS QUI MARQUENT LE PAS

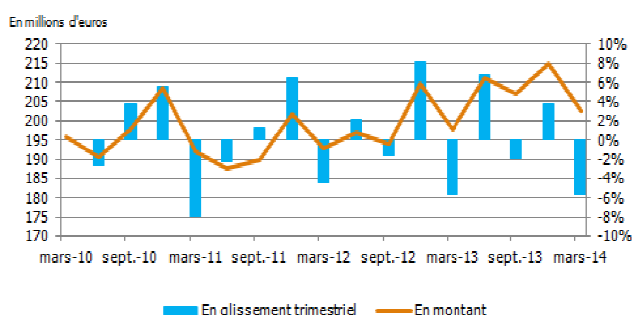
Après avoir connu une orientation positive en fin d'année 2013, les principaux indicateurs financiers marquent le pas au premier trimestre.

Le secteur bancaire se voit ainsi impacté à la baisse par la diminution de la collecte d'épargne (-5,7 %). Baisse qui peut s'expliquer par une épargne structurellement plus élevée en fin d'année due aux rémunérations complémentaires en cette période. Les financements consentis à l'économie progressent quant à eux, mais d'un montant relativement faible (+0,6 %).

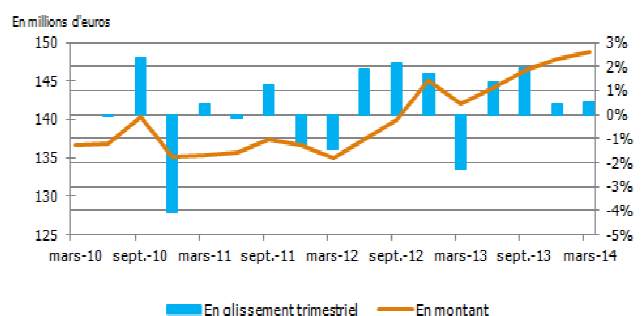
Le fléchissement de la collecte d'épargne s'explique à la fois par la baisse significative des dépôts à vue (-12,9 %) et le repli des placements liquides (-3,2 %), les placements à long terme s'inscrivant, quant à eux, en progression (+2,9 %).

La timide progression des crédits à l'économie résulte, pour sa part, d'une hausse des crédits aux entreprises, contrebalancée par la baisse des encours de crédits aux collectivités (-2,0 %) et des crédits aux ménages (-0,4 %).

Evolution des actifs financiers



Evolution des concours bancaires



UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT EN DEMI-TEINTE

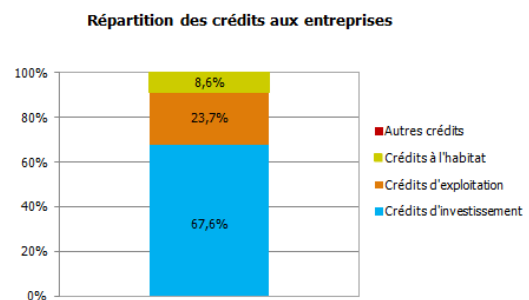
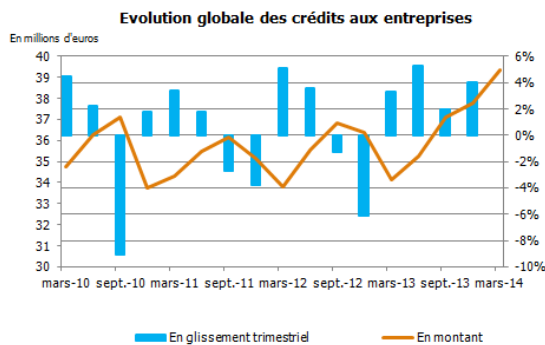
Progression des crédits aux entreprises

L'encours de crédit global aux entreprises au 31 mars 2014 atteint 39,3 millions d'euros, affichant une progression par rapport au trimestre précédent (+4,0 %). Sur une période d'un an, la tendance qui se dégage fait état d'une croissance marquée de l'activité de financement aux entreprises, avec une augmentation de 15,2 % des encours.

Les crédits d'exploitation, après avoir marqué le pas à la fin de l'année 2013, s'inscrivent de nouveau en hausse au premier trimestre 2014 (+27,9 %) et atteignent 9,3 millions d'euros, soit leur plus haut niveau relevé au cours des cinq dernières années. Portés par les hausses cumulées des créances commerciales (+27,8 %) et de l'utilisation des comptes ordinaires débiteurs (+72,6 %), ils constituent ainsi le principal élément de croissance des crédits aux entreprises ce trimestre. L'hiver plus rigoureux qu'à l'accoutumée, ayant eu pour conséquence le ralentissement de certaines activités telles que le BTP ou le commerce, peut contribuer à expliquer cette évolution.

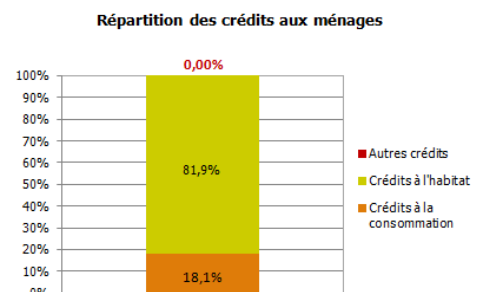
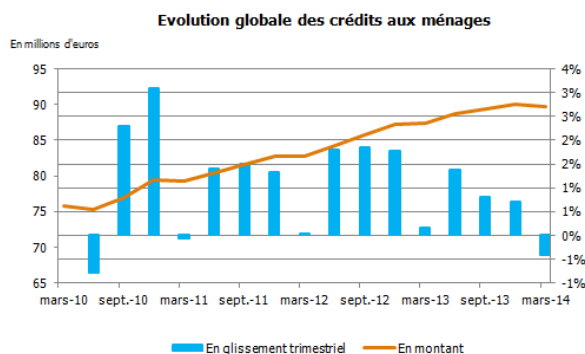
Les crédits immobiliers aux entreprises s'établissent, pour leur part, à un niveau similaire à celui du trimestre précédent (3,4 millions d'euros). Leurs encours demeurent, néanmoins, deux fois plus importants qu'à la même période en 2013 (1,6 million d'euros en mars 2013).

Les crédits d'investissement, quant à eux, marquent le pas après deux trimestres de hausse consécutifs. Ils enregistrent une baisse de 2,0 % à la fin mars 2014 et s'établissent à 26,6 millions d'euros. Cependant, en glissement annuel, ils continuent à s'inscrire en hausse (+6,8 %).



Ralentissement des crédits aux ménages

L'encours sain des crédits aux ménages affiche une très légère baisse (-0,4 %) au premier trimestre et s'élève à 89,6 millions d'euros. Cette diminution ne vient pas occulter l'évolution à la hausse qui se dégage sur une base annuelle, laquelle se traduit par une progression de 2,5 % des encours.



L'activité de crédit à la consommation des ménages, bien qu'elle maintienne un rythme de croissance annuel élevé (+9,2 %), voit également sa progression s'interrompre au premier trimestre par une baisse de 1,4 % des encours. Ainsi, elle ne profite pas du contexte de légère reprise de la consommation des ménages relevée depuis le début de l'année 2014, se traduisant notamment par une hausse des importations de produits alimentaires et de véhicules de tourisme.

Les encours de crédits à l'habitat des ménages connaissent une évolution similaire, avec une diminution de 0,2 % sur le trimestre. Sur un an, ils se maintiennent à un niveau légèrement supérieur à celui relevé à la même période en 2013.

Légère diminution des crédits aux collectivités

L'encours des crédits aux collectivités locales s'élève à 18,1 millions d'euros au premier trimestre, soit en baisse par rapport au trimestre précédent (-2,0 %). En glissement annuel, la baisse est encore plus prononcée (-6,2 %)

Un taux de sinistralité stable

L'encours de créances douteuses brutes porté par l'ensemble des établissements de crédit baisse légèrement (-0,8 % sur le trimestre), en glissement annuel, les encours enregistrent également une diminution (-2,0 %). Le **taux de créances douteuses** se maintient sur le trimestre à 4,6 %. À noter que les seuls établissements de crédit identifiés localement affichent des taux de créances douteuses en amélioration par rapport au trimestre précédent, passant de 5,3 % à 4,7 %.

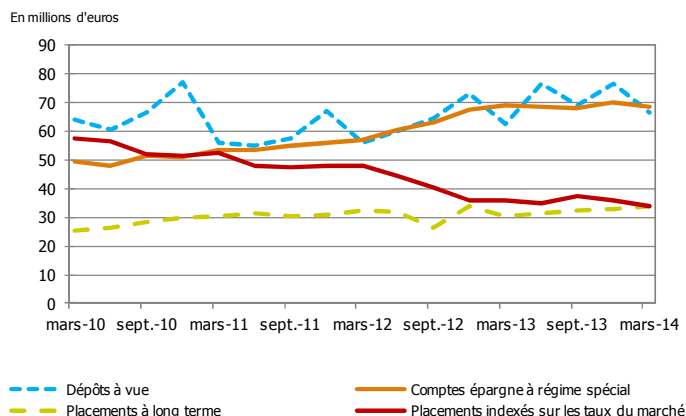
CONTRACTION DES ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers détenus par les agents économiques de l'archipel s'établissent à 202,5 millions d'euros au premier trimestre 2014, en retrait de 5,7 % par rapport au trimestre précédent. Sur une période d'un an, l'évolution demeure, néanmoins, orientée à la hausse avec une croissance de 2,4 %.

Ce repli est principalement attribuable à une baisse significative des **dépôts à vue** ce trimestre (-12,9 %). Cette diminution touche essentiellement les sociétés non financières et les autres agents, dont les dépôts à vue se sont infléchis respectivement de 11,1 % et 35,7 % sur cette période. Ceux des ménages sont restés, quant à eux relativement stables (-1,2 %). Cette évolution peut s'expliquer par la saisonnalité relevée à chaque début d'année.

Les **placements liquides** s'inscrivent également en baisse sur le trimestre (-3,2 % sur le trimestre), tandis que **l'épargne à long terme** maintient un rythme de croissance soutenu (+2,9 % sur le trimestre et +12,2 % sur un an).

Evolution des principales composantes des actifs financiers



Faible progression des actifs des ménages

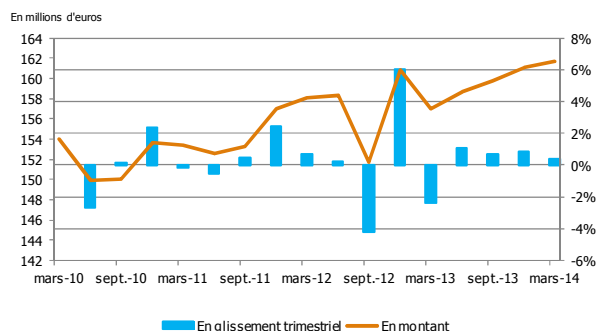
Les **actifs des ménages** enregistrent une timide progression (+0,4 %) au premier trimestre, et s'établissent à 161,7 millions d'euros, confirmant ainsi la tendance d'une faible hausse (+0,8 %) relevée en fin d'année 2013.

Les **dépôts à vue**, après avoir enregistré une croissance régulière tout au long de l'année précédente, diminuent légèrement au premier trimestre (-1,2 %) et s'établissent à 34,6 millions d'euros.

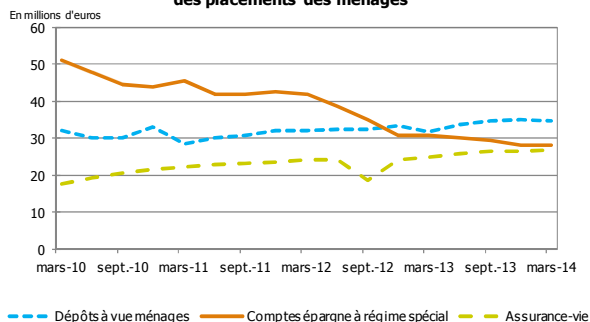
Les **placements liquides**, qui représentent 57,7 % de l'ensemble des placements des ménages, restent stables par rapport au trimestre précédent (+0,1 %).

L'épargne à long terme, quant à elle, s'inscrit en augmentation ce trimestre (+2,9 %), portée par le dynamisme des plans d'épargne logement (+9,3 %). Cette évolution à la hausse est encore plus significative sur une période d'un an (+12,2 %).

Evolution des actifs financiers des ménages



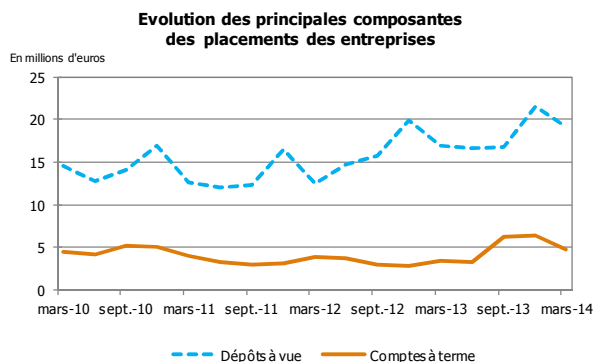
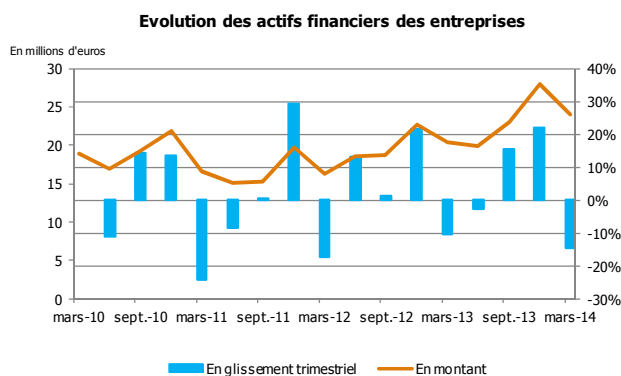
Evolution des principales composantes des placements des ménages



Repli des placements des entreprises

Les actifs financiers détenus par les entreprises connaissent un important repli au premier trimestre (-14,4 %), et se chiffrent à 23,9 millions d'euros contre 28 millions d'euros au trimestre précédent. Cette contraction traduit principalement un retour à la normale, le montant des actifs financiers étant exceptionnellement élevé en fin d'année 2013. Comparativement à la même période en 2013, le montant de ces actifs comptabilisé à fin mars 2014 reste nettement supérieur (+17,4 %).

Cette diminution résulte essentiellement des baisses cumulées des dépôts à vue et des placements à court terme, qui voient leurs encours se réduire respectivement de 11,1 % et 25,6 %.



Forte baisse des placements des autres agents

Les placements des autres agents (administrations publiques locales, centrales, de sécurité sociale, et les institutions sans but lucratif au service des ménages), s'inscrivent fortement en baisse (-34,5 %, soit -8,8 millions d'euros) et descendent, pour la première fois depuis juin 2009, en dessous du seuil des 17 millions d'euros. Sur un an, cette tendance à la baisse, bien que moins marquée, demeure également significative (-17,3 %).

Ce fléchissement des placements des autres agents, est lié aux importantes diminutions enregistrées tant au niveau des encours **de dépôts à vue** (-35,7 %, soit -7 millions d'euros) que **de placements liquides** (-30,8 %, soit -1,9 million d'euros).

MÉTHODOLOGIE

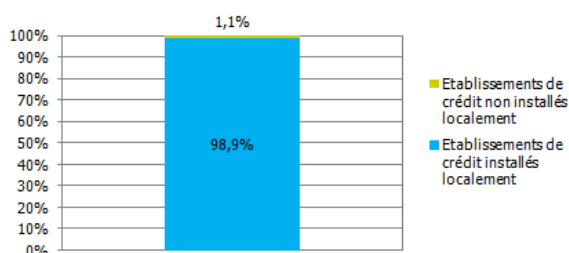
- L'ensemble des données concernant des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

TABLEAUX STATISTIQUES

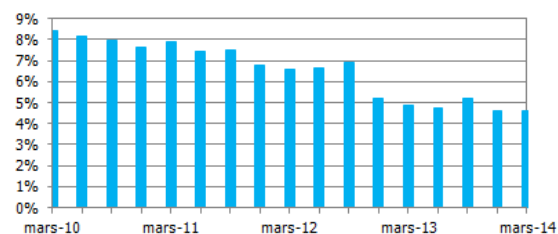
Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	1 trim	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	7,6	7,4	7,5	7,6	8,3	8,6	7,3	9,3	27,9%	22,7%
<i>Créances commerciales</i>	0,0	0,8	1,1	0,7	0,9	1,5	1,5	2,0	27,8%	169,9%
<i>Crédits de trésorerie</i>	3,5	2,0	2,0	2,9	2,9	3,1	3,4	3,3	-2,4%	15,3%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	0,4	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-3,9%	-13,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	4,1	4,6	4,3	4,0	4,4	3,9	2,3	4,0	72,6%	1,3%
<i>Affacturation</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits d'investissement	27,1	26,1	25,5	24,9	24,7	25,3	27,1	26,6	-2,0%	6,8%
<i>Crédits à l'équipement</i>	27,1	26,1	25,5	24,9	24,7	25,3	27,1	26,6	-2,0%	6,8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	2,3	1,6	1,2	0,9	0,8	0,9	1,1	1,1	2,4%	26,3%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits à l'habitat	0,0	0,8	0,8	1,6	2,3	3,2	3,4	3,4	0,6%	110,3%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Encours sain	34,7	34,3	33,8	34,1	35,2	37,1	37,8	39,3	4,0%	15,2%
Ménages										
Crédits à la consommation	13,5	13,7	14,0	14,8	15,3	15,6	16,4	16,2	-1,4%	9,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	11,9	13,2	13,6	14,3	14,9	15,0	15,9	15,8	-0,9%	10,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	1,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	-17,6%	-15,6%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-4,2%	-5,4%
Crédits à l'habitat	62,3	65,6	68,7	72,6	73,3	73,8	73,6	73,4	-0,2%	1,1%
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Encours sain	75,9	79,3	82,7	87,4	88,6	89,4	90,0	89,6	-0,4%	2,5%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	-100,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	-16,7%
Crédits d'investissement	22,8	18,3	15,8	17,0	17,8	17,4	17,6	17,2	-2,1%	1,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	22,8	18,3	15,8	17,0	17,8	17,4	17,6	17,2	-2,1%	1,1%
Autres crédits	2,4	2,4	1,7	1,3	1,1	1,1	0,9	0,9	0,0%	-29,8%
Encours sain	25,2	20,7	17,5	19,3	18,9	18,5	18,5	18,1	-2,0%	-6,2%
Autres agents										
Encours sain	0,8	0,9	0,9	1,2	1,4	1,3	1,6	1,7	4,9%	40,5%
TOTAL										
Encours sain	136,554	135,289	134,988	142,062	144,198	146,326	147,904	148,752	0,6%	4,7%
<i>dont ECNIL</i>	9,393	2,101	1,738	1,662	1,548	1,456	1,829	1,771	-3,2%	6,5%
Créances douteuses brutes	12,512	11,631	9,487	7,284	7,166	8,033	7,195	7,135	-0,8%	-2,0%
<i>Créances douteuses nettes</i>	3,393	3,859	2,407	2,329	2,248	3,026	2,275	2,251	-1,0%	-3,4%
<i>(dt) Entreprises</i>	2,774	3,486	2,107	2,067	1,989	2,550	1,974	1,925	-2,5%	-6,8%
<i>(dt) Ménages</i>	0,617	0,372	0,300	0,262	0,258	0,476	0,299	0,324	8,3%	ns
<i>Provisions</i>	9,119	7,773	7,081	4,955	4,918	5,006	4,920	4,884	-0,7%	-1,4%
Encours brut total	149,066	146,921	144,475	149,346	151,364	154,359	155,099	155,887	0,5%	4,4%
<i>Taux de créances douteuses</i>	8,4%	7,9%	6,6%	4,9%	4,7%	5,2%	4,6%	4,6%	0 pt	-0,3 pt
<i>dont ECIL</i>	8,8%	8,0%	7,6%	6,6%	4,9%	4,8%	5,3%	4,7%	-0,6 pt	-1,9 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	72,9%	66,8%	74,6%	68,0%	68,6%	62,3%	68,4%	68,5%	0,1 pt	0,5 pt

Répartition des concours bancaires sains



Evolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	1 trim	1 an
Sociétés non financières	19,0	16,6	16,3	20,4	19,9	23,0	28,0	23,9	-14,4%	17,4%
Dépôts à vue	14,5	12,6	12,4	17,0	16,7	16,8	21,5	19,1	-11,1%	12,6%
Placements liquides ou à court terme	4,4	4,0	3,9	3,4	3,2	6,2	6,5	4,8	-25,6%	41,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	1,8%
Placements indexés sur les taux de marché	4,4	4,0	3,9	3,4	3,2	6,2	6,5	4,8	-25,6%	41,3%
<i>dont comptes à terme</i>	4,4	4,0	3,9	3,4	3,2	6,2	6,5	4,8	-25,6%	41,3%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Ménages	154,0	153,4	158,1	157,0	158,7	159,7	161,0	161,7	0,4%	3,0%
Dépôts à vue	32,1	28,5	32,1	31,8	33,7	34,8	35,0	34,6	-1,2%	8,9%
Placements liquides ou à court terme	96,6	94,4	93,6	95,1	93,7	92,5	93,2	93,3	0,1%	-1,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	45,4	48,9	51,7	64,2	63,6	63,1	64,9	65,1	0,3%	1,5%
<i>dont livrets ordinaires</i>	38,8	41,0	42,9	52,4	51,6	51,0	52,6	52,9	0,6%	0,9%
<i>dont livrets A et bleus</i>	6,1	7,4	8,3	11,2	11,5	11,6	11,8	11,7	-0,7%	4,5%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-8,6%	-6,3%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,7%	-2,5%
Placements indexés sur les taux de marché	51,2	45,6	41,9	30,9	30,0	29,4	28,3	28,2	-0,3%	-8,8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	50,1	44,4	40,8	29,8	28,7	29,1	28,0	27,9	-0,3%	-6,3%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,0%	-76,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	25,3	30,4	32,4	30,1	31,4	32,4	32,8	33,8	2,9%	12,2%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,4	2,8	2,9	4,9	5,1	5,4	5,8	6,3	9,3%	30,2%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	5,8%	ns
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,3	5,5	5,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	2,6%	18,2%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	17,6	22,1	24,3	24,8	25,8	26,5	26,5	26,9	1,4%	8,5%
Autres agents	22,9	22,0	18,4	20,4	32,5	24,2	25,7	16,9	-34,5%	-17,3%
Dépôts à vue	17,4	14,8	11,4	13,8	26,1	17,5	19,7	12,7	-35,7%	-8,6%
Placements liquides ou à court terme	5,5	7,2	7,1	6,5	6,5	6,6	6,1	4,2	-30,8%	-35,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	4,0	4,4	4,9	4,8	4,7	5,0	4,9	3,3	-33,7%	-31,6%
Placements indexés sur les taux de marché	1,5	2,9	2,1	1,7	1,8	1,7	1,1	0,9	-17,8%	-47,2%
<i>dont comptes à terme</i>	1,5	2,9	2,1	1,7	1,8	1,7	1,1	0,9	-17,8%	-47,2%
Epargne à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	7,3%
Total actifs financiers	195,8	192,0	192,9	197,8	211,1	206,9	214,8	202,5	-5,7%	2,4%
Dépôts à vue	64,0	55,9	55,8	62,6	76,4	69,1	76,2	66,4	-12,9%	6,0%
Placements liquides ou à court terme	106,6	105,6	104,6	105,0	103,4	105,3	105,7	102,3	-3,2%	-2,6%
Comptes d'épargne à régime spécial	49,4	53,2	56,6	69,0	68,3	68,1	69,9	68,4	-2,1%	-0,8%
<i>dont livrets ordinaires</i>	38,8	45,3	47,5	56,6	55,8	55,4	57,0	55,7	-2,4%	-1,7%
<i>dont livrets A et bleus</i>	6,2	7,5	8,7	11,8	12,1	12,1	12,3	12,2	-0,7%	3,5%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	-8,6%	-6,3%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	ns
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-4,7%	-2,5%
Placements indexés sur les taux de marché	57,2	52,4	48,0	36,1	35,0	37,3	35,9	33,9	-5,4%	-5,9%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	56,1	51,3	46,9	35,0	33,7	37,0	35,6	33,7	-5,4%	-3,7%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	1,1	1,1	1,1	1,3	0,3	0,3	0,3	0,0%	-76,0%
<i>dont certificats de dépôt</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Epargne à long terme	25,3	30,4	32,4	30,1	31,4	32,4	32,9	33,8	2,9%	12,2%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	2,4	2,8	2,9	4,9	5,1	5,4	5,8	6,3	9,3%	30,1%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont actions</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	5,7%	ns
<i>dont obligations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	5,3	5,5	5,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	2,6%	18,2%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	17,6	22,1	24,3	24,8	25,8	26,5	26,5	26,9	1,4%	8,5%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : Juin 2014